Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Perte sur Plan Épargne Entreprise

Par rvroy

Bonjour,

Retraité d Atos, J ai commis l'erreur de ne pas fermer mon PEE au moment de mon départ en retraite en 2017. L'action Atos s'effondrant en bourse, je comptabilise une perte phénoménale.(car je n ai que du Atos)
Est-il possible de déclarer les moins values en cas de sortie du PEE?

D'avance merci

Cordialement,